

Le regard des autres

Séparée mais pas encore divorcée, je peux être accueillie dans l'Église, je ne suis pas encore persona non grata mais qu'en sera-t-il dans quelques mois ?

Je suis catholique, pratiquante. Je m'investis dans la vie de ma paroisse et je vais à la messe très régulièrement. J'y communie car l'Eucharistie est pour moi, une source d'amour, une force, une communion avec Dieu et les autres. Ce geste, posé par Jésus, me dépasse à chaque fois mais m'appelle à devenir meilleure. Je n'imagine pas ne plus pouvoir m'avancer vers la Table et pourtant, d'ici peu, parce que j'aurai rompu les liens sacrés du mariage, je n'y serai plus la bienvenue.

Alors on m'a expliqué que tant que je n'envisageais pas de refaire ma vie, cette exclusion des sacrements ne me concernait pas. En fait, tant que je ne cherche pas de nouveau à aimer ou être aimée, je suis accueillie. Ça me paraît terrible ! Oui, j'ai voulu me marier avec l'intime conviction que ce serait pour la vie et oui, j'ai voulu prendre cet engagement devant Dieu. Mais vouloir n'a pas suffi et l'être aimé est parti. Ça, je ne l'ai pas voulu et pourtant malgré la souffrance et l'incompréhension, il faut bien continuer à avancer. Dans ces moments difficiles, l'Église a été là, à l'écoute et attentive mais ensuite, elle refusera de m'accueillir quand je me serai de nouveau ouverte au bonheur ...

Alors, je pourrai faire « comme si », ne pas dire que je serai divorcée et de nouveau en couple et aller communier malgré tout mais quel sera le regard des autres. Ceux de ma paroisse qui aujourd'hui me soutiennent et m'accueillent, que penseront-ils de ce geste ? Sera-t-il provocation pour eux ?

Je suis intimement persuadée que Jésus m'accueille à sa Table et que, parce qu'Il m'aime, il me pardonne mes errances mais face au regard des autres, aurai-je la force d'aller communier lorsque je serai divorcée ? Je ne sais pas.